

Jérôme Cahuzac dit avoir «payé sa dette» et n'espère «pas un bannissement à perpétuité» de la société

Par Le Figaro avec AFP
Publié il y a 28 minutes



L'ancien ministre Jérôme Cahuzac. Eric FEFERBERG / AFP

L'ancien ministre Jérôme Cahuzac, condamné en 2018 pour fraude fiscale à quatre ans de prison dont deux ferme, estime avoir «payé sa dette» et a dit jeudi 17 février espérer éviter «un bannissement à perpétuité» de la société, dans une première intervention médiatique depuis plusieurs années.

«J'ai été banni à l'intérieur de mon pays pendant quelques années», a-t-il déclaré sur LCI, indiquant qu'il «aimerait que ce ne soit pas un bannissement à perpétuité», après avoir «définitivement purgé sa peine depuis la mi-décembre 2020».

«Sacrilège républicain»

Ex-ministre du Budget sous François Hollande, Jérôme Cahuzac avait été condamné pour fraude fiscale en 2018 à quatre ans de prison dont deux avec sursis, avant de bénéficier d'un aménagement de sa peine sous forme de bracelet électronique, échappant ainsi à la prison. L'ancien président de la commission des Finances à l'Assemblée nationale, se considère aujourd'hui comme «un citoyen comme un autre qui a payé sa dette», après «un très long chemin» pendant lequel il a vu de «l'hostilité» et de «la haine, parfois» dans «le regard des gens».

Jérôme Cahuzac, 69 ans, a qualifié de «sacrilège républicain» d'avoir «menti à la représentation nationale», à propos de ses affirmations dans l'hémicycle qu'il n'avait pas de compte non déclaré en Suisse, au lendemain de révélations de Mediapart en décembre 2012. Mais il a affirmé «ne pas avoir menti à François

Hollande: «*il aurait fallu pour cela qu'il me pose la question*», a-t-il dit, affirmant que «*jamais, à aucun moment*» l'ancien chef de l'État ne lui avait demandé «*as-tu oui ou non un compte en Suisse ?*».

Comme lors de son procès, Jérôme Cahuzac a dit avoir décidé de se suicider, avant d'être sauvé par la visite inattendue de son fils. Pour expliquer son silence médiatique depuis plusieurs années, celui qui a depuis exercé comme médecin à l'hôpital de Bonifacio (Corse-du-Sud) pour «*réparer le mal que j'ai fait*», a assuré «*qu'un condamné purge sa peine et se tait*».